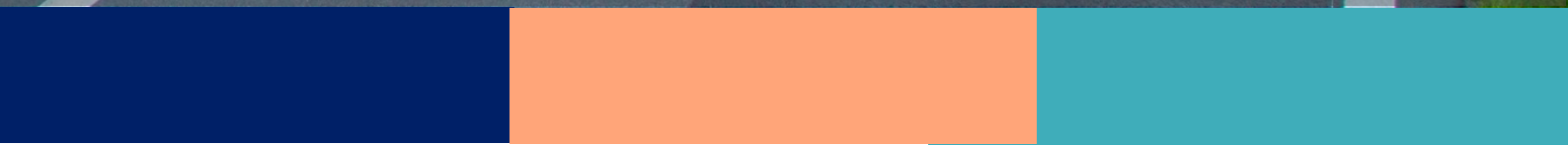


GUIDE DES FINANCEMENTS

Mobilité

Janvier 2024



EDITO

Depuis plus de 30 ans, D&Consultants se mobilise activement pour faire prospérer l'innovation en France à travers l'accompagnement de projets ambitieux et innovants. Pour cela, nous nous positionnons en tant que facilitateur et accélérateur pour nos clients et partenaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'innovation : élaboration des stratégies, structuration et montage de projets de RDI et d'industrialisation, pilotage et suivi de la réalisation de ces derniers. Nous avons ainsi contribué à l'émergence et à la réalisation de projets à fort impact sur l'ensemble du territoire national et européen pour de nombreux secteurs, parmi lesquels celui de la mobilité.

L'Etat et l'Europe continuent d'engager une politique forte de soutien aux acteurs publics et privés de la recherche et de l'innovation, à travers France 2030, les stratégies d'accélération ou encore le programme Horizon Europe. D&Consultants évolue au cœur de cet écosystème du financement, et souhaite partager ses connaissances à travers des guides thématiques. Ce guide est dédié au secteur de la mobilité, pour lesquels les équipes de D&Consultants mettent leurs expertises à disposition, et participent ainsi au rayonnement scientifique français et à la souveraineté nationale de nos industries.

Dominique Carlac'h

Présidente de D&Consultants

SOMMAIRE

LA MOBILITÉ, PILIER DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE, EN PLEINE MUTATION.....	4
POLITIQUE DE MOBILITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE.....	5
PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX	6
INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR LES VEHICULES ELECTRIQUES DANS LES STATIONS-SERVICE INDEPENDANTES – EDITION 2024	7
REMOVE - DISPOSITIF REMO.....	8
REBOND INDUSTRIEL : ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES INDUSTRIELS CONFRONTÉS AUX MUTATIONS DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE ET DU TRANSPORT DANS UNE TRAJECTOIRE DE REBOND.....	9
COMITÉ D'ORIENTATION POUR LA RECHERCHE AUTOMOBILE ET MOBILITÉ (CORAM 2024)	10
PREMIÈRE USINE	11
I-DÉMO - SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DE R&D&I.....	12
PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS	13
CONNECTING EUROPE FACILITY (CEF) TRANSPORT (OU MIE - MÉCANISME POUR L'INTERCONNEXION EN EUROPE)	14
CEF « ALTERNATIVE FUELS INFRASTRUCTURE FACILITY » (AFIF)	15
HORIZON EUROPE – CLUSTER 5 CLIMAT, ENERGIE ET MOBILITÉ	16
CLEAN HYDROGEN JOINT UNDERTAKING	17
EUROPE'S RAIL JOINT UNDERTAKING	18
SINGLE EUROPEAN SKY AIR TRAFFIC MANAGEMENT RESEARCH (SESAR 3 JU)	19
CLEAN AVIATION.....	20
EIT URBAN MOBILITY	21
EUROSTARS.....	22
PROGRAMME LIFE.....	23
EIC ACCELERATOR.....	24
EIC PATHFINDER	25
RECOMMANDATIONS D&C	26
EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !	27
LES DISPOSITIFS D'AIDE AU MONTAGE DE PROJETS EUROPÉENS	29
D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC	31

LA MOBILITÉ, PILIER DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE, EN PLEINE MUTATION

Les mobilités (routière, ferroviaire, fluviale, maritime et aéronautique) représentent aujourd'hui 30% des émissions de gaz à effet de serre du territoire, soit le premier secteur émetteur de France, et constitue donc un enjeu majeur pour la transition écologique actuelle. Alors que les émissions nationales globales ont baissé de près de 19% entre 1990 et 2017, la part des transports (notamment le domaine routier) a augmenté de 15% en valeur sur la même période. Or, pour suivre la Stratégie Nationale Bas-Carbone d'ici 2050 telle que définie par le gouvernement français, il faudra diviser par dix ces émissions sur les trente prochaines années.

Ainsi, les industriels français du secteur doivent actuellement opérer des mutations technologiques et industrielles radicales, notamment via le développement vers des véhicules bas-carbone, afin d'atteindre cet objectif. Ces transformations profondes nécessitent une intensification des efforts de R&D par les entreprises, qui permettront de réinventer des modes de déplacement plus respectueux de l'environnement tout en restant adaptés aux besoins des usagers.

Pour répondre à ces enjeux, le gouvernement français a publié en octobre 2021 la stratégie d'accélération « **Digitalisation et Décarbonation des Mobilités** » du **4^{ème} Programme d'investissements d'avenir (PIA 4)**, dotée d'une enveloppe de **570 M€**, et qui concerne les secteurs automobiles, ferroviaires et maritimes. Cette stratégie vise à favoriser le développement des transports dans les territoires dans le but de répondre à la loi d'orientation des mobilités (LOM), tout en maîtrisant les émissions de gaz à effet de serre par la mise en œuvre de la transition numérique, écologique et énergétique du secteur.

La politique gouvernementale de soutien des mobilités se retrouve également au sein du Plan **France 2030**. **4 milliards d'euros** seront investis dans le développement des transports du futur, avec des objectifs précis : Développer et relocaliser en France les technologies de demain (batteries, nouveaux systèmes de propulsion/de dépollution, nouvelles énergies, nouveaux carburants, numérique), produire 2 millions de véhicules bas carbone sur le territoire en 2030, et déployer sur l'ensemble du territoire les infrastructures et réseaux de stations de recharge, de nouveaux services de mobilité, et une meilleure interopérabilité des transports.

Afin d'aider les territoires confrontés aux mutations de la filière automobile, le gouvernement a annoncé en août 2022 le dispositif « **Rebond industriel** » doté de **100 M€** qui permettra l'accompagnement d'une dizaine de territoires d'ici 2026 dans leur stratégie d'industrialisation et de mutation. L'appel à projets **CORAM** est également un outil fort de soutien des acteurs émergents porteurs de projets structurants pour la filière automobile et l'ensemble de l'écosystème de la mobilité routière.

Aussi, pour les secteurs ferroviaire et maritime, l'Etat dialogue avec les acteurs de ces filières au sein des Comités d'orientation de la recherche et de l'innovation de la filière ferroviaire (**CORIFER**) et de la filière des industriels de la mer (**CORIMER**), afin de soutenir leur développement via des dispositifs de financement public.

POLITIQUE DE MOBILITÉ DE L'UNION EUROPÉENNE

Pour faire face aux enjeux environnementaux actuels, la Commission Européenne s'est engagée à réduire les émissions de l'Union Européenne d'au moins 55% d'ici 2030 et à atteindre la **neutralité climatique** à l'horizon 2050. À cette fin, le secteur des transports doit opérer une transformation qui supposera de réduire de 90 % les émissions de gaz à effet de serre, tout en garantissant des solutions abordables pour les citoyens.

Le paquet "**Ajustement à l'objectif 55**" (ou « **Fit 55** ») doit permettre à l'UE d'atteindre les objectifs climatiques du pacte vert pour l'Europe. Il comprend un ensemble de propositions visant à réviser et la législation de l'UE, et à mettre en place de nouvelles initiatives afin que les politiques de l'UE soient conformes aux objectifs climatiques convenus par le Conseil et le Parlement européen.

Dans le cadre de ce paquet, la Commission Européenne a revu les règles relatives aux émissions de CO₂ pour les différents secteurs de la mobilité. Ainsi, concernant l'automobile, il ne sera **plus possible de vendre sur le marché de l'UE des véhicules neufs équipés d'un moteur à combustion interne à partir de 2035**, ce qui demande aux constructeurs de réorienter leur production vers des véhicules bas-carbone. Concernant le secteur maritime, ce paquet propose **de réduire l'intensité des émissions de gaz à effet de serre de l'énergie utilisée à bord des navires jusqu'à 75% d'ici à 2050**, via la promotion de l'utilisation de carburants plus écologiques. Enfin, pour le domaine ferroviaire, déjà sobre en termes d'émissions de gaz à effet de serre, il s'agit de développer sur le territoire ses infrastructures et ses solutions afin de répondre aux besoins en mobilité, en report des autres moyens plus émetteurs.

Pour atteindre ses objectifs, l'Union Européenne a mis en place plusieurs programmes de financement. Doté d'un budget de **95,5 Mds €**, **Horizon Europe** est le programme-cadre pour la recherche et l'innovation pour la période 2021-2027. En son sein, le **Cluster 5 « Climat, énergie et mobilité »** du Pilier 2, doté de **15,1 Mds €**, s'articule autour de 6 destinations, dont **3 destinations transports** :

- **La Destination 2** – « Solutions intersectorielles pour la transition climatique » a pour objectif de traiter les sujets communs des thématiques Climat, Énergie et Mobilité, via le soutien à l'écosystèmes des batteries (partenariat dédié), l'efficacité énergétique des mobilités et le développement des technologies émergentes (notamment hydrogène) ;
- **La Destination 5** – « Solutions propres et compétitives pour tous les modes de transport » vise la forte réduction des émissions des différents domaines de la mobilité, via différents partenariats concernant le véhicule routier zéro émission (partenariat « 2 ZERO »), le maritime zéro émission (partenariat « Zero Emissions Waterborne transport ») et le développement du rail (partenariat « Transforming Europe's rail System ») ;
- **La Destination 6** – « Services de transport et de mobilité intelligente sûrs et résilients pour les passagers et les marchandises » vise au développement de la mobilité connectée et automatisée, à la mise en place de systèmes de transports multimodaux et à la réduction des accidents

Aussi, un autre programme de financement européen, le « **Connecting Europe Facility** » (CEF) vise à soutenir le développement de réseaux européens interconnectés et performants dans le domaine du **transport**, de l'énergie et des services digitaux. Le budget du programme dans le secteur du transport s'élève à **23,7 Mds €** depuis 2014.

PRINCIPAUX DISPOSITIFS NATIONAUX





APPEL À PROJETS

« INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR LES VEHICULES ELECTRIQUES DANS LES STATIONS-SERVICE INDEPENDANTES – EDITION 2024 »



Cet appel à projets vise à soutenir les **projets d'investissement** dans des **infrastructures de recharge électrique** ouvertes au public et offrant un accès non discriminatoire aux utilisateurs, y compris en ce qui concerne les tarifs, les méthodes d'authentification et de paiement et les autres conditions d'utilisation dans les stations-services indépendantes.

Bénéficiaires

Entreprises distribuant du carburant à usage routier



Date de dépôt
Dispositif ouvert jusqu'au **28/06/2024**

Type d'aide
Subventions

Les projets attendus



Ce dispositif concerne les entreprises distribuant du carburant à usage routier :

- Disposant d'un **numéro de SIRET**
- Dont les **exploitants** sont **propriétaires de leur fonds de commerce**
- Qui portent le projet d'investissement dans une **infrastructure de recharge**
- Et dont le **chiffre d'affaires** de l'année **N-1** est **au maximum de 1,2 million d'euros** hors taxes, hors carburant, hors commissions, hors vente de véhicules

Au moment de la soumission du dossier, la station-service ne doit pas disposer d'une installation de recharge en courant continu (DC) opérationnelle dont la puissance cumulée est **inférieure à 50 kW**.

Taux d'aide* allant jusqu'à 70% des dépenses

*Taux d'aide calculé en fonction de la puissance cumulée en courant continu de l'installation et en fonction du raccordement électrique de l'installation.



APPEL À PROJETS

« REMOVE - DISPOSITIF REMO »



Cet AAP, au travers le développement expérimental, vise à renforcer les connaissances et les compétences nécessaires pour **développer des solutions de transport efficaces, plus durables** et veillant à créer une dynamique visant à **renforcer** le recours au mode massifié avec des objectifs extrêmement ambitieux.

Bénéficiaires

Chargeurs, des commissionnaires de transport, des entreprises de transport routier, des compagnies maritimes en situation de « carrier haulage », qui sont à l'initiative des actions de report modal.

Date de dépôt

Dispositif ouvert jusqu'au **28/03/2024**

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



L'appel à projets concerne des initiatives visant à **déplacer le fret routier vers des modes de transport massifiés**. Les porteurs de projet doivent :

- **Réaliser un diagnostic** initial en matière de flux de marchandises, ainsi que les coûts spécifiques associés
- **Identifier les flux éligibles**
- **Réaliser des nouveaux schémas** de transports intégrant ces nouvelles actions de report modal, ainsi que les coûts spécifiques associés
- **Préciser les points de blocage et les bonnes pratiques** visant à la mise en œuvre d'action nouvelle de report modal
- **Décrire en détail** le ou les flux proposés au travers du tableau de synthèse

Aide max par entité : **800k€**

Taux d'aide allant
jusqu'à **45%** des dépenses



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « REBOND INDUSTRIEL : ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES INDUSTRIELS CONFRONTÉS AUX MUTATIONS DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE ET DU TRANSPORT DANS UNE TRAJECTOIRE DE REBOND »



bpi**france**

FRANCE
2030

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour objectif d'accompagner les territoires fortement exposés dans les **mutations de la filière automobile et du transport**, notamment pour faire face au défi majeur de la transition vers le véhicule bas carbone, notamment électrique et à hydrogène. Il doit permettre de faire émerger de nouveaux projets industriels sur les territoires, en collaboration avec les acteurs du territoire concerné, puis les accompagner dans la rédaction des feuilles de routes thématiques sur les priorités identifiées.

Bénéficiaires

Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), avec une coopération inter-EPCI fortement encouragée

Date de dépôt

Au fil de l'eau
Variable selon les appels à projets et les régions

Type d'aide

Mix subventions / avances remboursables sur les dépenses d'investissements

Les projets attendus



Les projets attendus sont des projets industriels sur les territoires, avec **deux types d'accompagnements** :

- **Ingénierie** : recensement exhaustif des projets industriels du territoire, priorisation et définition de feuilles de routes thématiques à long terme (10 territoires accompagnée par an jusqu'en 2026)
- **Financement** : soutien financier en subventions et avances remboursables pour le développement à court terme de projets à fort potentiel (sur des dossiers non éligibles à d'autres dispositifs France 2030)



APPEL À PROJETS « COMITÉ D'ORIENTATION POUR LA RECHERCHE AUTOMOBILE ET MOBILITÉ (CORAM 2024) »



bpifrance

Cet appel à projets a pour objectif de soutenir des projets de R&D, portés par des entreprises de la filière automobile et des acteurs de l'écosystème de la mobilité routière depuis les phases de recherche appliquée jusqu'à la démonstration plus aval de l'intérêt d'un système ou du service fondé sur ce système, dans son environnement opérationnel.

Bénéficiaires

Entreprises de toutes tailles et/ou organismes de recherche, avec un portage monopartenaire ou collaboratif (entreprise cheffe de file, 6 partenaires max.)

Date de clôture **17/09/2024**

Relève intermédiaire :
29/02/2024

Type d'aide

Subventions et avances remboursables sur les dépenses de R&D

Les projets attendus



L'APP s'adresse aux projets visant à accélérer la commercialisation de technologies, services ou solutions innovantes et durables dans le domaine de la mobilité. **6 thématiques prioritaires** sont attendues :

- Véhicules zéro émission et projets structurants de sa chaîne de valeur
- Amélioration de la performance environnementale du véhicule
- Autres axes permettant l'élimination des pollutions à l'usage des véhicules
- Véhicules et services de mobilité connectés, automatisés
- Projets de plateformes mutualisées

**Taux d'aide allant
jusqu'à 80% des dépenses**



APPEL À PROJETS « PREMIÈRE USINE »



bpifrance

Cet appel à projets vise à accélérer l'émergence de premières réussites d'industrialisation par des start-ups industrielles ou PME /ETI innovantes. Il s'inscrit dans une logique incitative, destinée à aider au financement de projets d'implantation, sur le territoire, de première usine ou d'unités de production mutualisées.



Bénéficiaires

Start-ups, PME, ETI innovantes en hypercroissance (par exception)



Date de clôture

15/12/2026

Relèves intermédiaires : 16/04/2024, 11/09/2024, 14/01/2025, 15/04/2025, 09/09/2025. Les dates de relèves en 2026 seront fixées ultérieurement



Type d'aide

Subventions et avances récupérables



Les projets attendus

Les projets attendus consistent en des implantations de sites pilotes et/ou de production industrielle, destinées à commercialiser des produits innovants et en de la mutualisation de capacités préindustrielles au profit des start-ups.

**Taux d'aide allant
jusqu'à 30% des dépenses**



APPEL À PROJETS « I-DÉMO - SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DE R&D&I »



bpifrance

Ce dispositif a pour objectif le développement de produits ou services très innovants et à haute valeur ajoutée, afin de renforcer la base scientifique et technologique française. Il soutient aussi des démonstrateurs à échelle industrielle ou préindustrielle pour des innovations à un stade de développement avancé.

Bénéficiaires

PME, ETI, GE, acteurs
académiques, centres de
recherche
Chef de file : Entreprise privée

Dates de dépôt

26/03/2024
28/05/2024
16/07/2024

Type d'aide

Subventions et avances récupérables

Les projets attendus



Les projets doivent présenter des budgets supérieurs à **4M€**

Les travaux et résultats des projets i-Démo ont un effet diffusant et intégrateur au sein d'une filière, qui s'exerce au-delà des simples relations nouées autour d'un projet de R&D limité dans le temps. Ils peuvent contribuer à structurer des filières industrielles existantes ou émergentes en relation avec la recherche publique et renforcer les positions des entreprises industrielles et de services sur les marchés porteurs. L'objectif est de conforter ou de constituer un tissu de relations collaboratives durables et pérennes dans une logique d'écosystème, y compris à des échelles territoriales pertinentes pour la compétitivité et l'emploi.

Taux d'aide allant

jusqu'à **80%** des dépenses pour les entreprises
et **100%** pour les partenaires de recherche

PRINCIPAUX DISPOSITIFS EUROPÉENS





APPEL À PROJETS

« CONNECTING EUROPE FACILITY » (CEF) TRANSPORT (OU MIE - MÉCANISME POUR L'INTERCONNEXION EN EUROPE)



Le MIE (CEF) est le programme financier européen de soutien aux investissements dans les infrastructures de transport, de télécommunications et d'énergie. Le volet Transports soutient des projets d'infrastructures de transport transeuropéennes sur le réseau identifié par la Commission européenne. Les objectifs sont les suivants :

- Développer des réseaux efficaces, interconnectés et multimodaux ;
- Atteindre une mobilité intelligente, interopérable, durable, inclusive, accessible, sûre et sécurisée ;
- Améliorer la mobilité civile et militaire.

Bénéficiaires

Entités de toutes tailles, avec un portage monopartenaire ou collaboratif (entreprise cheffe de file). Le porteur doit obtenir l'accord de l'Etat membre dans lequel le projet se déroule.

Date de dépôt

30/01/2024

Nouveaux appels à projets à venir pour un dépôt en janvier 2025

Type d'aide

Subvention

Les projets attendus



Les projets attendus pour l'appel à projet 2023 devaient être des projets d'études et/ou de travaux liés à une des 5 priorités thématiques suivantes :

- **Thème 1** : Projets d'infrastructures sur le réseau transeuropéen de transport (RTE-T) central et global
- **Thème 2** : Mobilité intelligente et interopérable
- **Thème 3** : Mobilité durable et multimodale
- **Thème 4** : Mobilité sûre et sécurisée

**Taux d'aide allant
jusqu'à 50% des dépenses**



APPEL À PROJETS CEF « ALTERNATIVE FUELS INFRASTRUCTURE FACILITY » (AFIF)



Au sein du programme CEF, l'objectif de l'appel à propositions AFIF est de soutenir le déploiement d'infrastructures d'approvisionnement en carburants alternatifs, contribuant à la décarbonisation du transport le long du réseau RTE-T.

Entreprises bénéficiaires

Entités de toutes tailles, avec un portage monopartenaire ou collaboratif (entreprise cheffe de file). Le porteur doit obtenir l'accord de l'Etat membre dans lequel le projet se déroule.



Date de dépôt
A venir pour 2024

Type d'aide

Subvention sur les investissements dans les infrastructures (co-financement nécessaire de la part d'un partenaire financier)



Les projets attendus



Les projets attendus doivent être liés à une des **3 thématiques** suivantes :

- Infrastructure de recharge en électricité : stations de recharge pour les véhicules légers ou utilitaires lourds accessibles le long du réseau RTE-T, ou sur des parkings sécurisés ou dans les nœuds urbains
- Zero Emission : stations de recharge en électricité pour les transports publics, les infrastructures maritimes et portuaires ou les opérations au sol dans les aéroports
- Gaz Naturel Liquéfié : stations de ravitaillement en carburant pour les navires fluviaux et maritimes (soutenue en tant que solution transitoire seulement)

Taux d'aide allant

jusqu'à **30%** des dépenses sous forme de subventions et co-financement de **10%** min. des dépenses sous forme de prêt



APPEL À PROJETS « HORIZON EUROPE » – CLUSTER 5 CLIMAT, ENERGIE ET MOBILITÉ



Ce cluster vise à favoriser l'action en faveur du climat, d'améliorer la compétitivité de l'industrie de l'énergie et des transports ainsi que la qualité des services que ces secteurs apportent à la société.

Bénéficiaires

Portage collaboratif avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres différents (minimum 3).

Dates de dépôt

18/04/2024
05/09/2024

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Le cluster climat, énergie et mobilité s'articule autour de **six domaines d'intervention**, dont trois dédiés à la mobilité :

- Elaborer des **solutions intersectorielles** pour la décarbonation, notamment avec le Partenariat européen pour les Batteries (BATT4EU)
- Développer pour tous les modes de transport des solutions compétitives et à faibles émissions de carbone
- Développer des **systèmes de mobilité** sans rupture, intelligents, sûrs, accessibles et inclusifs

Taux d'aide allant
jusqu'à 100% des dépenses



APPEL À PROJETS

CLEAN HYDROGEN JOINT UNDERTAKING



L'entreprise commune Clean Hydrogen est un partenariat public-privé entre l'Union européenne (représentée par la Commission Européenne), le secteur industriel européen des piles à combustible et de l'hydrogène représenté par Hydrogen Europe et la communauté des chercheurs représentée par Hydrogen Europe Research. Elle vise à soutenir des projets visant à stimuler la recherche et l'innovation sur la production, la distribution, le stockage et les applications finales de l'hydrogène propre.

Bénéficiaires

Portage collaboratif avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres différents (minimum 3)



Date de dépôt
17/04/2024

Type d'aide
Subventions



Les projets attendus



L'appel 2024 compte 20 appels à projets sur les topics suivants :

- 5 topics - Production d'hydrogène renouvelable
- 5 topics - Stockage et distribution de l'hydrogène
- 4 topics - Transport d'hydrogène
- 2 topics - Chaleur et électricité
- 2 topics – Transversal
- 2 topics - Vallées de l'hydrogène

Taux d'aide allant
jusqu'à 100% des dépenses



APPEL À PROJETS EUROPE'S RAIL JOINT UNDERTAKING

L'entreprise commune Europe's Rail est un partenariat institutionnel public privé entre l'Union Européenne (représentée par la commission Européenne) et les 25 membres fondateurs du secteur ferroviaire issus de 10 pays de l'UE (dont 4 membres pour la France). Elle vise à soutenir les activités de recherche et d'innovation visant à déployer un réseau ferroviaire européen intégré de grande capacité, flexible, multimodal et fiable.

Bénéficiaires

Portage collaboratif, avec en moyenne 10 partenaires (minimum 3) issus d'environ 6 pays membres différents (minimum 3)



Date de dépôt
07/02/2024

Type d'aide
Subventions



Les projets attendus



Deux secteurs phares font l'objet d'appels à projets en 2024 :

- La planification et le contrôle de la gestion des réseaux et gestion de la mobilité dans un environnement multimodal
- La recherche exploratoire sur le bruit et les vibrations, les futurs systèmes de métro, la biodiversité, les solutions d'inspection non-invasives et la création de réseaux de doctorants

Taux d'aide allant
jusqu'à 100% des dépenses



APPEL À PROJETS SINGLE EUROPEAN SKY AIR TRAFFIC MANAGEMENT RESEARCH (SESAR 3 JU)



SESAR 3 JU est un partenariat public-privé européen institutionnalisé entre des partenaires des secteurs privé et public, créé pour accélérer, par la recherche et l'innovation, la réalisation du ciel numérique européen. Pour ce faire, il exploite, développe et accélère l'adoption des solutions technologiques les plus avancées pour gérer les avions conventionnels, les drones, les taxis aériens et les véhicules volant à des altitudes plus élevées.

Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 8 partenaires (minimum 3) issus d'environ 5 pays membres du programme différents (minimum 3)



Date de dépôt

Prochain appel attendu pour janvier 2025
Deadline T2 2025

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



SESAR 3 est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme de recherche et d'innovation Horizon Europe et par l'industrie, avec une enveloppe totale pouvant aller jusqu'à 1,8 Md€ au total. Les thématiques financées via les appels à projets ouverts sont :

- ATM (Air Traffic Management) connecté et automatisé
- Intégration et autonomie de l'interface Air-Sol
- Espace aérien dynamique et capacité à la demande
- Le « U-space » et mobilité aérienne urbaine
- Partage de données virtuelle et cyber-sécurisé
- Multimodalité et expérience passager
- « Green deal » aérien
- Intelligence artificielle pour l'aviation
- Coordination et interopérabilité

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** des dépenses



APPEL À PROJETS CLEAN AVIATION



Clean Aviation est un partenariat public-privé institutionnalisé entre l'Union européenne (représentée par la Commission Européenne) et le secteur européen de l'aviation (représenté par les membres fondateurs et les membres associés). Il vise, à travers des appels à projets, à contribuer à la réduction de l'empreinte écologique de l'aviation en accélérant la mise au point de technologies aéronautiques neutres sur le plan climatique en vue d'un déploiement le plus rapide possible.

Bénéficiaires

Collaboratif avec en moyenne 8 partenaires (minimum 3) issus d'environ 5 pays membres du programme différents (minimum 3)



Date de dépôt

A venir pour 2024

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Ce programme s'articule autour de 3 axes principaux, chacun comportant des efforts ciblés de R&I et de démonstration visant à améliorer l'efficacité énergétique et à réduire les émissions des futurs avions :

- Avions régionaux hybrides électriques
- Avions ultra-efficaces à courte et moyenne portée
- Des technologies de rupture pour permettre aux avions de fonctionner à l'hydrogène

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** des dépenses



APPEL À PROJETS EIT URBAN MOBILITY



Urban Mobility



Co-funded by the
European Union

EIT Urban Mobility est une communauté de 325 partenaires provenant de tous les secteurs relatifs à la mobilité urbaine. Il vise à mettre en œuvre une mobilité permettant aux personnes et marchandises de se déplacer de manière abordable, rapide, confortable, sûre et propre, tout en permettant aux villes de regagner l'espace public sur les voitures. 5 objectifs stratégiques ont été définis :

- Créer des espaces urbains habitables ;
- Combler le déficit de connaissance ;
- Déployer et adapter des solutions de mobilité écologiques, sûres et inclusives ;
- Accélérer les opportunités de marchés ;
- Promouvoir les politiques efficaces et les changements de comportement.

Bénéficiaires

Projets collaboratifs
transnationaux

Dates de dépôt

Selon les AAP :

- Innovation : 19/02/2024, 22/02/2024, 06/05/2024, juin 2024
- Business creation: mars/juin 2024, septembre 2024
- Academy : 13/01/2024, 31/01/2024, mai 2024, septembre 2024

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Les projets attendus doivent rentrer dans les **3 piliers de L'EIT** : Innovation, Business Creation et Academy

- Le pilier **Innovation** vise à favoriser le développement de produits/services innovants dans le secteur de la mobilité urbaine et de les tester au sein des villes
- Le pilier **Business Creation** a pour but de favoriser la création de nouvelles entreprises ou le passage à l'échelle d'entreprises existantes dans le but de contribuer à la création de villes plus durables et habitables
- Le pilier **Academy** vise à résoudre le déficit de connaissance vis-à-vis de l'entrepreneuriat et de l'innovation dans le secteur de la mobilité urbaine

Taux d'aide allant
jusqu'à **70%** des dépenses



APPEL À PROJETS EUROSTARS



Le programme Eurostars a pour objectif de soutenir les projets d'innovation collaborative transnationaux de toutes thématiques et proche du marché. La durée maximale des projets est fixée à 3 ans et la commercialisation doit intervenir dans les 2 ans après la fin du projet

Bénéficiaires

PME, entreprise innovante de moins de 2000 salariés, partenaires académiques

Projet collaboratif avec au moins 2 partenaires de 2 pays membres d'Eurostars

Date de dépôt

14/03/2024 ou
septembre 2024

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



Projets de Recherche, Développement et Innovation (RDI), collaboratifs, toutes thématiques, visant un procédé, produit ou service innovant commercialisable, dont la phase de développement est de trois ans maximum, et dont la commercialisation intervient dans les deux ans qui suivent la fin du projet

**Taux d'aide allant
jusqu'à 40% des dépenses**



APPEL À PROJETS

PROGRAMME LIFE



Le programme LIFE est un instrument financier de la Commission européenne, dédié au soutien de projets innovants, privés ou publics, dans les domaines de l'environnement et du climat. Le programme qui couvre la période 2021-2027, est réparti en 4 sous programmes :

- Nature et biodiversité,
- Économie circulaire et qualité de vie,
- Atténuation du changement climatique et adaptation,
- Transition vers l'énergie propre.



Les projets attendus

Les projets du sous-programme « **Atténuation du changement climatique** » doivent contribuer à une transition socialement juste et durable vers une économie neutre sur le plan climatique d'ici 2050 et à la réalisation de l'objectif de réduction des émissions de l'UE pour 2030, à savoir au moins 55 % par rapport aux niveaux de 1990, en couvrant les domaines suivants (non exhaustif) :

- Les énergies renouvelables
- Le système de quotas d'émissions
- L'agriculture
- Les puits de carbone
- Les changements de comportement

Le sous-programme « **Économie circulaire et qualité de vie** » vise à faciliter la transition vers une économie durable, circulaire, sans produits toxiques, économe en énergie et résiliente au changement climatique, et à protéger, restaurer et améliorer la qualité de l'environnement.

Bénéficiaires

Tout type de structure, en monopartenaire ou collaboratif (recommandé)



Date de dépôt

Publication des appels à projets prévue en avril 2024, pour un dépôt en septembre 2024

Type d'aide

Subventions

Taux d'aide allant

jusqu'à **60%** des dépenses

APPEL À PROJETS

« EIC ACCELERATOR »



L'EIC Accelerator soutient les start-ups et PME présentant des innovations de rupture par rapport aux produits services, business models existants à haut risque et haut potentiel ayant la capacité à passer à la vitesse supérieure sur le marché international.



Les projets attendus

L'EIC Accelerator aide les entreprises (principalement les start-ups et les PME) à mettre à l'échelle des innovations à fort impact ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés ou de disrupter les marchés existants. Les projets attendus durent de 12 à 24 mois et vous devez avoir atteint au moins le TRL 6 ou plus, et entreprendre des activités pertinentes pour atteindre le TRL 9.

L'EIC Accelerator se décline en deux programmes : OPEN et CHALLENGE. L'appel Open est ouvert à toute thématique. Aucun Challenge ne concerne le secteur de la mobilité.

Entreprises bénéficiaires

Monopartenaire :
Start-up, PME européenne*

Date de dépôt

Step 1 : au fil de l'eau
Step 2 : 13/03/2024 ou
03/10/2024
Step 3 : environ 1,5
mois après la Step 2

Type d'aide

Subventions jusqu'à 2,5 M€ et/ou
jusqu'à 15 M€ en equity

Taux d'aide allant

jusqu'à **70%** des dépenses

* Investissement également accessible pour les sociétés ≤ 500 employés

APPEL À PROJETS

« EIC PATHFINDER »



L'EIC Pathfinder soutient les projets visant à explorer des domaines de recherche et des thématiques susceptibles de déboucher sur des technologies émergentes et innovations de rupture.

Bénéficiaires

Appels Open : consortium ≥ 3 entités de 3 pays européens différents
Appels Challenge : Monopartenaire ou collaboratif

Date de dépôt

Appels open : **07/03/2024**
Appels challenges : **16/10/2024**

Type d'aide

Subventions

Les projets attendus



L'EIC Pathfinder soutient les technologies radicalement nouvelles, ayant le potentiel de créer de nouveaux marchés et/ou de relever des défis mondiaux. Cet appel soutient le développement à un stade précoce (TRL 1-4) basé sur une recherche de rupture scientifique et technologique à haut risque / haut potentiel.

L'EIC Pathfinder se décline en deux programmes : OPEN et CHALLENGE. L'appel Open est ouvert à toute thématique. L'Appel challenge est ouvert pour les projets répondant à l'un des challenges définis. Pour l'année 2024, aucun des challenges ne concerne le secteur des transports.

Taux d'aide allant
jusqu'à **100%** du budget total

RECOMMENDATIONS D&C





EN AMONT : SE POSER LES BONNES QUESTIONS !



Concernant votre entreprise

- **Quel est mon niveau de fonds propres**

Les financeurs publics nationaux ne peuvent pas, de manière générale, octroyer une aide à une société qui n'a pas suffisamment de fonds propres pour mener à bien le projet. C'est pourquoi il faut de préférence rassurer le financeur avec un niveau de fonds propres au moins équivalent au montant d'aide demandé (« 1€ d'aide pour 1€ de fonds propre »)

- **Quel est mon statut juridique et la taille de mon entreprise ?**

Votre statut juridique peut déterminer l'éligibilité ou non à certains dispositifs de financement. Si votre organisme est éligible, on détermine alors votre catégorie (Petite Entreprise, Moyenne Entreprise, Grande Entreprise) au regard de plusieurs critères : nombre de salariés, CA et/ou du total bilan en consolidé. Cela déterminera le taux d'aide maximal accessible. A titre d'exemple, si votre entreprise appartient, même partiellement (25% ou plus) à un groupe, il en sera tenu compte pour établir un calcul de votre taille réelle au regard de la définition d'une PME au sens communautaire.

A noter que certains dispositifs peuvent être dédiés uniquement aux PME.

- **Quels sont les types de dépenses éligibles ?**

Les dispositifs d'aides publiques ne sont pas tous identiques. Certains sont dédiés à la croissance des PME, d'autres à des projets de R&D, d'autres encore au financement des investissements dans le cadre d'expérimentations ou de développements industriels. C'est pourquoi l'on doit d'abord clarifier vos besoins de financement en identifiant les postes de dépenses qui seront affectés à votre projet : embauches ? actions de développement commercial ? investissements ? personnel et achats pour des travaux de R&D ?

Au regard de ces besoins, vous pourrez vérifier si le dispositif d'aide envisagé considère ces dépenses comme éligibles au financement.



Concernant votre projet

- Je porte mon projet seul ou en collaboration ? Avec quels types de partenaires : privés ? publics ? français ? européens ?
- Quel est le niveau de maturité de mon projet ?
- Quel est le planning de mon projet ? Quel est le budget de mon projet ?
- Quels impacts pour le territoire (économiques, sociaux, environnementaux)



Clarifier ces points avec D&Consultants vous permettra de mieux cibler les aides auxquelles vous pouvez prétendre !

LES DISPOSITIFS D'AIDE AU MONTAGE DE PROJETS EUROPÉENS

De nombreuses aides existent pour vous aider dans la **préparation de votre candidature** à un financement européen. Pour vous guider parmi ces opportunités, D&Consultants a recensé les principaux dispositifs disponibles :

- **Le Diagnostic Partenariat Technologique International de Bpifrance**

Le Diag'PTI soutient les PME et les entreprises de moins de 2 000 salariés pour préparer et déposer une réponse à un appel à projets d'innovation collaboratif européen, international ou bilatéral (dont Horizon Europe, Eurostars, EUREKA, etc.). Le dispositif est ouvert au fil de l'eau et permet de co-financer 50% de la prestation d'accompagnement par une société de conseil, sur toutes les phases du montage du projet (recherche de partenaires, structuration du projet, écriture du dossier, etc.). L'aide s'adapte aux besoins de l'entreprise : jusqu'à 25 000€ HT si elle est coordinatrice et 5 000€ HT si elle est partenaire du consortium.

- **Le Diagnostic Europe de Bpifrance**

Si vous êtes une PME ou start-up innovante avec un fort potentiel de croissance, Bpifrance co-finance avec le Diag'Europe la prestation d'accompagnement par une société de conseil (plafonnée à 20 000€ HT) pour vous aider à préparer votre réponse au dispositif européen « EIC Accelerator ». D&Consultants est référencé en tant qu'expert-conseil par Bpifrance et peut vous proposer un accompagnement pour structurer votre projet et formaliser le dossier de candidature.

- **Le dispositif « Montage de réseaux scientifiques européens ou internationaux » (MRSEI) de l'Agence Nationale de la Recherche**

L'ANR propose une aide financière aux chercheurs et enseignants-chercheurs travaillant dans des universités et organismes de recherche publics français et souhaitant déposer un projet en tant que coordinateur à un appel à projet collaboratif européen ou international (y compris Horizon Europe). Le dispositif MRSEI permet ainsi d'obtenir jusqu'à 30 000€ sur 2 ans, dont maximum 10 000€ pour une prestation de services pour préparer le dossier. Quatre dates de relève MRSEI sont ouvertes chaque année, en février, avril, juillet et octobre.

- Enfin, de nombreuses aides sont proposées dans les différentes **régions françaises**.



NOS BELLES HISTOIRES



Le client

Né de la fusion des Groupes automobiles PSA et Fiat Chrysler Automobiles en janvier 2021, Stellantis (anciennement PSA) est un constructeur automobile multinational d'environ 300 000 collaborateurs comprenant de nombreuses marques. L'activité du groupe s'organise essentiellement autour de la vente de véhicules particuliers et utilitaires, la vente d'équipements automobiles et de différentes prestations (financement de ventes, services après-vente etc.). Stellantis est aujourd'hui le premier constructeur français, le deuxième européen et le cinquième mondial.

La mission

Notre équipe accompagne Stellantis depuis 2016 dans l'élaboration de sa feuille de route de financement public avec les différents sites industriels français du constructeur et dans le montage des dossiers de candidature en réponses à des appels à projets régionaux et nationaux (notamment PIA3 et PIA, Plan de Relance, France 2030). A titre d'exemples, les projets suivants ont été accompagnés et financés :

- Montage et Gestion du projet TRANSMISSION porté par le site de Valenciennes dans le cadre du programme FEDER de la région Hauts-De-France, visant le développement d'une nouvelle gamme de réducteurs (RGx) pour moteurs électriques et la mise en place de nouveaux procédés de production avec une volonté de digitalisation de l'usine dans une logique d'industrie 4.0.
- Montage et Gestion du projet P2QO porté par le site de Poissy, visant la modernisation du site en usine 4.0 afin d'accueillir la production du nouveau véhicule du Groupe, en versions thermiques et électriques.
- Montage et Gestion du projet E-Transmissions porté par la Joint-Venture PPETA (Punch Powertrain PSA E-Transmission Assembly), co-entreprise de Stellantis et de Punch Powertrain, visant la mise en place de nouvelles lignes de production de la boîte de vitesse e-DCT pour véhicules hybrides électriques rechargeables et non rechargeables sur le site Stellantis de Metz.

Les impacts du projet

En tant que leader historique dans le domaine des véhicules à faibles émissions de CO₂, le Groupe a renforcé son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique, ouvrant la voie de la neutralité carbone en lien avec l'évolution des réglementations française et européenne. Pour maintenir cet objectif et devenir le leader du marché des véhicules à faibles émissions (ou LEV - Light Emission Vehicles), Stellantis a présenté récemment sa stratégie globale d'électrification : le plan Dare Forward 2030. Ce plan ambitieux consiste à atteindre zéro émission carbone d'ici 2038 pour les véhicules produits par le Groupe, et débutera par une réduction de 50% des émissions du Groupe Stellantis d'ici 2030, en visant notamment à cet horizon la commercialisation de 100% de BEV en Europe et 50% de LEV aux Etats-Unis, soit la vente de 5 millions de LEV à cette date, lui permettant de devenir leader du secteur avec plus de 75 modèles de LEV disponibles sur le marché.

Ainsi, les missions réalisées par D&Consultants ont permis d'accélérer la transformation du groupe Stellantis pour lui permettre d'atteindre son objectif ambitieux, via la modernisation de ces usines et la mise en place de nouvelles lignes de production afin de produire ses futurs véhicules électriques et hybrides.

D&C SPÉCIALISTE DU FINANCEMENT PUBLIC

+ de **1 800 structures** bénéficiaires de financement public
grâce à un accompagnement par D&Consultants

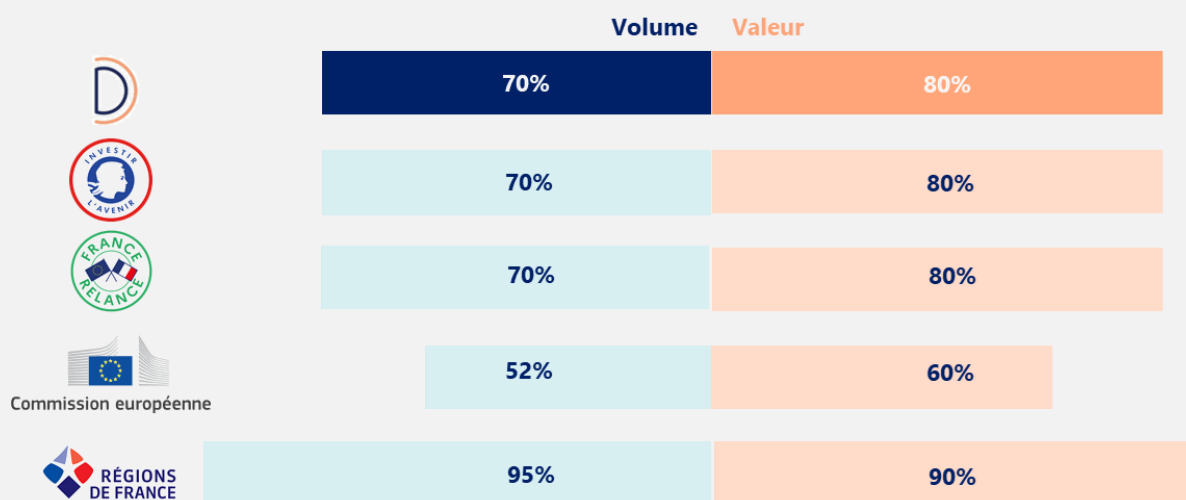
1,4 Mds €

d'aides levées

+ de 600

projets déposés

Des taux de succès* 2 fois supérieurs à la moyenne constatée



*Taux de succès constatés sur PIA 3 (2017-2020) et PIA 4 (2021-)
Europe: LIFE, H2020, EIC, Horizon Europe, BEI
Régions : PIA régionalisés, FEDER...

En volume : nombre de projets financés / nombre de projets montés
En valeur : montant de l'aide obtenu / montant de l'aide demandé

LONGÉVITÉ ET ROBUSTESSE

-  de conseil auprès des entreprises et des acteurs publics de la recherche et de l'innovation
- Un savoir-faire et des méthodologies robustes et éprouvés

5 M€

CA

45

COLLABORATEURS

15%

CROISSANCE
ANNUELLE

2200

MISSIONS



22 CLIENTS
CAC 40



DES CLIENTS
FIDÈLES DEPUIS
PLUS DE 30 ANS



LABEL
BPIFRANCE
EXCELLENCE



PRÉSIDENTE DE
L'ASSOCIATION DES
CONSEILS EN
INNOVATION



NOUS CONTACTER

contact@detconsultants.com



D&Consultants

Heron Building (18^{ème} étage)
66 Avenue du Maine
75014 Paris
+33 (0)1 53 62 98 57

www.detconsultants.com